



Compte-rendu du **CONSEIL D'ECOLE du Samedi 10 novembre 2007**

<u>Parents élus :</u>	Mmes Boucly, Dumesnil, Grapin, Langlois, Marie-Louise, Menuge, Roberts, Usala Mrs Deliège, Dessaulx, Goudier
<u>Mairie :</u>	Mr Bachmann
<u>Enseignants :</u>	Mmes Dachet, Garny, Hamaide, Hardy, Merle, Michalak, Morel, Sastre, Taurisson Mrs Lemmonier, Renard, Tondu et Védie
<u>D.D.E.N. :</u>	Mme Cacho
<u>Excusés :</u>	Mme Abiven, M. Goulu

Séance ouverte à 10 h 05

1- Règlement du conseil d'école

Distribution d'une photocopie du B.O spécial n° 9 du 3/10/91 rappelant les attributions du conseil d'école.

Le conseil d'école est un organisme consultatif et informatif. Il est précisé que l'on n'y traite que de l'intérêt général de l'école et non de problèmes particuliers liés à un élève, une classe, un enseignant ou une famille (prendre rendez-vous avec l'enseignant ou le directeur dans ce cas).

Le président du conseil d'école rédige le compte-rendu après consultation des parents élus qui le diffusent auprès des familles. Ce même compte-rendu est affiché aux portes des écoles et consultable en ligne sur le site internet de l'école :

<http://ww3.ac-creteil.fr/Ecoles/77/mariannechauconin/index.htm>

2- Règlement intérieur de l'école

Ce texte de référence concerne tous les acteurs de la communauté scolaire: les enseignants, les élèves et les parents. Il marque la nécessité du respect de soi et d'autrui, d'un comportement citoyen, responsable et solidaire.

Il a été élaboré à partir du nouveau règlement type de l'Inspection Académique de Seine et Marne de décembre 2004, en partenariat avec les parents élus, révisé chaque année et adapté aux spécificités de notre école.

- Les modifications:
- 5- Vie scolaire : entrée de l'école formellement interdite...
 - horaires et entrée des CP et CE1 situés à l'école Marianne maternelle
 - 12 samedis imposés par l'I.A77

Rappel : *La fréquentation régulière de l'école est obligatoire, y compris les samedis matins et veille de vacances scolaires. Toute absence doit être justifiée par un motif légitime et signalée à l'enseignant. Les vacances en dehors des dates fixées par le ministère ne sont pas un motif légitime. Etant donné l'augmentation importante de ce type d'absence et l'obligation de contrôle de la fréquentation scolaire, le directeur signalera les élèves dont l'assiduité est irrégulière (4 demi-journées par mois) auprès de l'Inspection académique, comme sa fonction l'y oblige.*

Signature des chartes informatiques enseignants par les élus du conseil.

Règlement adopté à l'unanimité des membres présents.

3- Carte scolaire

Effectifs 2007-2008:

Petits:	38
Moyens:	35
Grands:	36
CP:	38
CE1:	50
CE2:	36
CM1:	36
CM2:	42
soit 311 enfants	

Prévisions 2008-2009:

Petits:	20
Moyens:	39
Grands:	38
CP:	38
CE1:	38
CE2:	53
CM1:	38
CM2:	37
soit 301 élèves.	

Dans l'état actuel des prévisions, les effectifs devraient rester stables, sans incidence majeure sur la physionomie de l'école.

Une vingtaine de pavillons et 25 appartements seront livrés d'ici la rentrée prochaine, assurant ainsi le maintien des effectifs.

4- Travaux

Remerciements à la municipalité pour les aménagements de rentrée:

- achat du mobilier pour la nouvelle salle des maîtres et complément classes
- mise en service des 2 nouvelles classes

Quelques demandes :

- mur cour petits/clsh
- spots tableaux
- porte cantine difficile à ouvrir
- vérifier les clôtures du chantier
-

Les travaux de construction de « l'extension 3 » ont démarré. Les fondations sont en cours et le chantier avance comme prévu.

Réalisation de 2 nouvelles classes, une salle plurivalente, toilettes, préau et aménagement des accès et cours, pour un coût de 1.7 million d'€ TTC.

La mise en service est prévue pour septembre 2008.

5- Projet d'école 2007-2010

Présentation des dernières modifications et validation par le conseil (présenté au conseil d'école du 05 juin 2007). Ce projet d'école a été validé par l'Inspection départementale en octobre 2007.

6-Restauration scolaire

222 demi-pensionnaires cette année.

L'encadrement a été renforcé avec 8 encadrants et 3 agents de services pour les 118 enfants du 1^{er} service, 7 encadrants et 3 agents de services pour les 104 du 2^{ème} service.

Des familles ont été convoquées afin de remédier à certains comportements inacceptables et le système de croix remis en place.

Afin d'améliorer les conditions de restauration, plusieurs solutions sont envisagées :

- mise en place de cloisons mobiles pour plus de convivialité
- étude pour l'amélioration de l'acoustique
- sonomètre mesurant le niveau sonore
- suppression du sifflet
- achat de matériel et de jeux pour les temps de récréation

7- Informations.

Coopérative:

Les cahiers de comptabilité sont présentés aux membres du conseil pour consultation.
Solde au 01/11/2007: +14 543.74 €uros

Piscine:

50 CE1 (Mme Dachet et M.Lemmonier) + 2 M.N.S pour l'encadrement et l'enseignement.
Coût : 250 € par séances (12), entièrement financé par la Mairie.

Intervenants :

Musique : Mme Garnier pour les 12 classes (financement Mairie)
Anglais : Mme Hardy (CM) , habilitée par l'Education Nationale, assure l'enseignement de cette langue aux 2 classes de CM1 + le CE2, Mme Sastre aux CM2.
Mme Leblond, intervenante nommée par l'Inspection le fera pour le CE2 de Mme Morel.

Manifestations:

Le bénéfice des diverses fêtes a été de 2930.25 € pour 2007.
Merci aux parents pour leur aide indispensable à la réussite de ces manifestations.

A noter:

Boum CM/6^e, le samedi 08/12/2007, salle des fêtes.

Loto, au second trimestre, le 12/04/2008.

Kermesse, le 28/06/2008 (en principe, à confirmer), en élémentaire.

Séance clôturée à 11 h 40.

La secrétaire de séance:

Le président: